**Monsieur le maire, chers collègues,**

Permettez-moi, à mon tour, de vous dire quelques mots.

Je le fais pour la première fois, depuis que les inondations ont frappé à nouveau les Quimperlois et notre cité.

Il y a en effet un temps pour tout.

Et il m’a semblé que ces dernières semaines devaient être exclusivement consacrées à la solidarité et à apporter le réconfort à nos concitoyens les plus touchés. Cela a d’ailleurs été fait par les services municipaux compétents et les associations caritatives de notre ville. Que leur attention et action soient saluées, ainsi que celle de la sécurité civile.

Aujourd’hui est venu je le crois le temps de la réflexion partagée et de la préparation de l’avenir, notamment pour ceux qui aspirent à endosser dans les toutes prochaines semaines des responsabilités.

Le ministre de l’intérieur a reconnu les dysfonctionnements du dispositif Vigicrues. Il est vrai qu’il y a eu un manquement au niveau de l’alerte de la part des services de la prévention des crues.

Jusqu’en 2005, la surveillance était exercée par la subdivision DDE de Quimperlé. Le service a été ensuite centralisé à Rennes, où les techniciens connaissent il est vrai moins bien les spécificités du bassin Ellé/Isole/Laïta.

**Pour autant pouvait-on, malgré cette défaillance, anticiper le risque de crue et prévenir les quimperlois concernés plus tôt ?**

Il nous semble que oui. Dès le 23 décembre à 16h, la situation était déjà préoccupante compte tenu de l’alerte météo de tempête Sud-Ouest. Les 7 capteurs automatiques de hauteur d’eau placés sur les deux rivières et consultables sur internet montraient déjà une montée en flèche des courbes.

Par exemple, sur l’Isole, à 16h le 23 décembre, l’eau est à 1,50m puis à 2,20 m à 22h à Scaër Stang Boudilin dont la côte de débordement est à 2,40m. Même montée en flèche sur le capteur Brémond d’Ars avec un décalage de 6H.

Des mesures toutes aussi inquiétantes sont données par les autres capteurs sur l’Ellé. Au Faouët, à 22H, le capteur sur l’INAM affiche 2,25m et à 5H Ty Nadan atteint le seuil d’alerte.

Ainsi, le 24 au matin l’eau est à à 3m50, ce qui provoque tout simplement son passage au-dessus des barrières anti-crues prévues pour une côte de 3m40.

Donc, malgré la défaillance des capteurs à Ty-Nadan et Stang Boudilin du 24 décembre à 6h au 25 décembre au soir, il y avait bien des signaux d’alerte qui auraient dû mobiliser les acteurs locaux.

**Nous connaissons la suite. Notre dispositif Antibia n’est pas déclenché.**

Mais nous savons aussi qu’il ne l’a pas été pour d’autres raisons, qui sont elles moins compréhensibles voire acceptables, et dues à des dysfonctionnements internes de gestion des ressources humaines au sein de notre collectivité.

Depuis les choses sont certes rentrées dans l’ordre. Vous avez pris les dispositions qui s’imposaient. Mais ceci doit nous servir collectivement de leçon pour l’avenir. Les postes stratégiques au sein de cette collectivité doivent être au moins doublés et les agents travailler au moins en binôme et être formés en conséquence.

Et malgré cette défaillance, il est prévu en cas de problème du système Antibia un plan B, l’alerte aux riverains par haut-parleur. Le Plan Communal de Sauvegarde le prévoit explicitement. Mais là encore ce plan (PCS) n’a semblé pas être très opérationnel.

**Qu’est-ce que le PCS et que contient-il ?**

Le plan de sauvegarde communal définit l'organisation pour assurer l’alerte, l'information et la protection de la population au regard des risques auxquels elle est exposée. Il établit un recensement et une analyse des risques à l’échelle de la commune.

Elaboré en mars 2008 par les services municipaux concernés, le «  Plan de sauvegarde inondations » est un document de 100 pages qui contient donc tous les documents cartographiques des zones inondables pour agir heure par heure en fonction des alertes de crue, jaune, orange ou rouge.

De la signalétique à mettre en place jusqu’au stockage des matériaux tels que les sacs de sable, du moment du déclenchement de l’alerte Antibia jusqu’aux consignes d’évacuation, tout est programmé de façon très précise.

Ce document, obligatoire, qui a demandé des années de travail sous la responsabilité de votre prédécesseur, a semble-t-il été lui aussi un peu oublié.

Or aucune réunion n’a été durant ce mandat organisée pour que chacun dans son rôle et dans ses missions, se prépare à de tels évènements.

De telles réunions de crise, on parle de plan blanc par exemple dans les hôpitaux, devront dans l’avenir être organisées avec l’ensemble des acteurs concernés. Les services d’Etat, les services d’incendie et de secours, les gendarmes, les services municipaux et j’y reviendrai les services intercommunaux voire en cas de besoin les services départementaux, devront ainsi être mobilisés.

**Aurait-on pu en conséquence limiter les dégâts causés par la crue du 24 décembre ?**

Notre réponse est donc oui.

Le système Antibia, s’il avait fonctionné, aurait permis d’évacuer les véhicules et aurait donné le temps aux riverains de protéger leurs biens.

De tous les riverains concernés. Car il semble bien que la liste de ces derniers n’ait pas été actualisée depuis quelques mois.

Alors que l’on me comprenne bien. Rien n’aurait empêché la crue mais on aurait pu limiter ses conséquences matérielles.

**Quelles perspectives pour demain ?**

Agir auprès de l’Etat pour que le dispositif Vigicrues fonctionne. Aussi, nous attendons les conclusions de la mission d’inspection confiée par le Ministre de l’Intérieur au Préfet de Région.

Réactualiser et mettre en place le PCS.

Développer la culture du risque. En ayant toujours à l’esprit que Quimperlé ne sera jamais à l’abri des dangers de ses rivières qui ont fait et continuent à faire sa richesse. Une culture du risque qui doit être partagée avec tous les Quimperlois y compris et surtout peut-être les nouveaux habitants qui n’ont pas la mémoire de nos anciens. Une ville qui connaît des inondations récurrentes doit être toujours vigilante.

Prévenir les inondations. Les barrières anti-crues, malgré le scepticisme qu’elles avaient engendré au départ, constituent une protection efficace pour les crues moyennes chaque hiver. Les travaux menés ces dernières années prouvent chaque hiver leur utilité.

En 2006/2007, 490 000 euros de travaux ont été consacrés au bassin de rétention du Dourdu à Kerbertrand afin de rehausser la digue et augmenter la capacité de l’étang. Qu’avons-nous découvert au détour de ces évènements ?

Et bien aujourd’hui le bassin n’est pas entretenu et comblé de sédiments et d’arbres qui ont eu le temps de pousser ! Et que ce non entretien a eu des conséquences pour le deuxième épisode !

En agissant en amont. Le SAGE structure de réflexion et le SMEIL, Etablissement Public Territorial de Bassin doivent être mobilisés. Ils ne peuvent plus être mis à l’écart de la gestion des crises, comme ce fut le cas cette fois, car comment sensibiliser les élus en amont et en appeler à leur solidarité, s’ils sont ignorés dans leur responsabilité.

J’ai demandé au service du Conseil général d’avoir accès aux études produites par le SAGE dites de « ralentissement dynamique des crues ». Si des compléments d’analyse ont été sollicité auprès du bureau d’étude, il semble qu’au regard des enjeux financiers et d’une analyse dite ACB (Analyse-Coût-Bénéfice), la mise en oeuvre de solutions de gestion douces, alternatives aux ouvrages de ralentissement dynamique, doit être privilégiée conjuguée à des actions de diminution de la vulnérabilité en cœur de ville dans les habitations des riverains.

Aussi je partage sans réserve les avis exprimés ces derniers jours par les associations environnementales qui souhaitent qu’une gestion intégrée du territoire et de son occupation, des sources à l’estuaire et qui demandent notamment une politique efficace de recréation du bocage, la restauration des zones humides et le reméandrage des cours d’eau. Et j’ajouterai des pratiques culturales respectueuses des sols où l’herbe a plus de place que le maïs dans une région d’élevage comme la nôtre.

Tout ceci pouvant être intégré à un Plan d’Actions Pour la Prévention des Inondations, outil financier de l’Etat pour ce type d’études et de travaux.

Enfin, je conclurai mon propos en disant que dans le moment qui est le nôtre de crise économique et de consommation, toutes les initiatives doivent être prises pour soutenir le commerce de proximité. Par des animations commerciales, par des mesures structurantes que permettrait notamment un FISAC, et par des décisions fiscales comme celle annoncée récemment par le Président de la Cocopaq, relative à la CFE.

Quant à la délibération que vous nous proposez et bien nous la votons.

MQ